



## Déclaration liminaire de la CGT au CTAC du 30 novembre 2020

La crise générée par la propagation du coronavirus n'est pas qu'une crise sanitaire. Elle pose bien d'autres questions. Entre autres, elle pose la question des finalités, du rôle, de la place et de l'organisation des services publics, de la fonction publique et plus particulièrement de la fonction publique de l'État.

C'est pourquoi la CGT réitère aujourd'hui son opposition aux réformes initiées, en particulier la loi dite de transformation de la fonction publique dont elle demande toujours le retrait.

Nous défendons des services publics garants de toutes les libertés démocratiques, la liberté de manifester, la liberté d'informer, c'est pourquoi nous demandons pour défendre nos libertés le retrait de la loi de Sécurité Globale et avec nous, des centaines de milliers de personnes, toutes générations confondues, Les Marches des Libertés ont rassemblé, ce samedi 28 novembre partout en France. 200 000 personnes ont pu manifester à Paris, dans la légalité grâce au référé liberté de la CGT.

Pour faire face aux enjeux à venir, il faut avoir une réflexion approfondie sur la place et le rôle des administrations de Bercy dans l'appareil d'Etat. Cela implique un renforcement des missions et des moyens qui y sont alloués ainsi qu'une reconnaissance réelle de l'implication des agents.

La CGT a demandé l'engagement ferme d'ouverture de réelles négociations sur ces questions de missions, d'emplois, de rémunérations, de reconnaissance des qualifications, de conditions de travail...

Nous portons en particulier la nécessité et l'urgence de la mise en œuvre de plans de qualification d'ampleur. Les LDG promotion remettent en cause les principes actuels de promotion en laissant la manœuvre aux directions. L'avenir professionnel des agents est clairement mis en cause.

Pourtant, les agents sont attachés au principe de reconnaissance de la valeur professionnelle des agents qui doit s'opérer sur des critères lisibles et objectifs, et non dans un cadre arbitraire voire clientéliste.

De plus, les volumes de promotion diminuent d'année en année et les agents ne voient pas la reconnaissance de leur investissement pour le service public.

La CGT est intervenue lors des discussions pour exiger une phase de promotion massive des agents se traduisant par des plans de qualifications à la hauteur des attentes.

Au lieu de cela, voici de quoi allons parler ce jour :

- Une nouvelle organisation territoriale
- De réorganisations
- De suppressions d'emplois, de rupture conventionnelle
- De l'égalité femmes hommes qui reste un vœu
- De la réduction du budget de l'action sociale
- De déménagements....

Vous vous en doutez un peu, ce genre de mesures ne nous convient pas.

Avec cette **nouvelle organisation territoriale de l'État** (OTE), c'est la poursuite des réorganisations sur tous les fronts.

Vous ne serez pas surpris que la CGT réitère son opposition à une telle transformation dès lors qu'elle porte une nouvelle atteinte à l'existence et à l'efficacité de directions générales et de ministères constitutifs de la fonction publique de l'État de plein exercice et de pleine compétence, dotés des moyens, des services déconcentrés et des chaînes de commandement ad hoc.

**Envisager des réorganisations** alors que nous sommes dans une situation de travail déjà très tendue ne nous semble pas aller dans le bon sens. Les agents, les équipes sont fatiguées par un travail à distance en mode dégradé, leur moral est en berne, les collègues présents sont eux aussi au bout du rouleau. Ils font face à un travail rendu compliqué du fait des conséquences de la crise sanitaire, une charge de travail importante et on le voit les objectifs sont durs à tenir. Il faut plutôt saluer les efforts individuels et collectifs et faciliter les conditions et relations de travail.

Ce qui pour nous ne se résume pas à une **prime COVID** qui – nous en avons maintenant la confirmation- est vraiment indigne dans son esprit et sa distribution ! Les équipes investies sur le terrain, celles et ceux qui ont pris des risques pour assurer notre sécurité sanitaire, sont les grands oubliés !

Nous le redisons avec force : parce qu'elles sont inéquitables, parce qu'elles ne concernent qu'une minorité d'agent.e.s, parce qu'elles n'augmentent pas la rémunération de manière pérenne, parce qu'elles accroissent les inégalités entre les femmes et les hommes, les primes ne peuvent être la solution à **l'urgence salariale**.

Il faut donc sans attendre procéder aux légitimes et indispensables augmentations générales des traitements.

**Le PLF 2021 prévoit une baisse de 125 emplois pour notre champ.** Certes c'est peu par rapport aux 2163 postes supprimés sur l'ensemble aux Finances, c'est peu par rapport au 1800 supprimés aux Finances publiques... Alors oui, **nous demandons l'arrêt des suppressions d'emplois.**

Nous avons besoin de cela pour permettre aux collègues de bien travailler pour nous protéger et assurer nos bonnes conditions de travail, sortir à temps des arrêtés de nomination, mettre en paye des promotions, prendre en compte la réforme des congés bonifiés, se préparer à la mise en place de la « réforme » des CAP et des CT, à la disparition des CHSCT.... Instances bien utiles justement pour leur carrière et leurs conditions de travail. Ou encore examiner nos propositions de revalorisation des carrières de la filière technique ou celles de revalorisation des primes de la filière sociale...

**L'égalité professionnelle femmes hommes**, nous la voulons toutes et tous mais il faut s'en donner les moyens, contrôler des objectifs peu ambitieux ne suffit pas. L'égalité passe par l'égalité salariale or nous le constatons il reste des marges de progrès !

**L'action sociale ministérielle**, Nous ne voulons pas non plus faire des économies budgétaires sur le dos des agents et des salariés ! Depuis plusieurs années (malgré l'opposition unanime des Fédérations) le budget dédié aux différentes prestations d'action sociale est en baisse et les personnels des associations et des délégations voient leurs effectifs se réduire et leurs conditions de travail se dégrader. Pour 2021, ce sera une baisse de 4,53% et la remise en cause des associations !

Dans un contexte économique de baisse du pouvoir d'achat, de blocage du point d'indice depuis plus de 10 ans, de réduction des plans de promotion les agents ont de plus en plus recours à l'Action Sociale.

La CGT a fait des propositions et réaffirme au contraire son attachement **à un réseau de proximité de l'Action Sociale afin d'assurer l'accès à l'intégralité des aides et des prestations, pour tous les agents du Ministère, quelle que soit leur situation professionnelle, personnelle ou géographique.**

**Les opérations de déménagements** vont concerner plus de 1700 agents, ceux qui déménagent, mais aussi ceux qui organisent concrètement ces déménagements, la logistique mais aussi des prestataires.

Autant de personnes exposées à un risque sanitaire accru si on en juge par les remontées du terrain qui sont alarmantes du fait des non-respects des consignes sanitaires.

Nous aimerions vraiment que notre employeur prenne toute la mesure des obligations qui pèsent sur lui et qu'il est de son devoir de faire respecter aux agents mais aussi aux prestataires.

Ces mesures sont bien sûr aussi applicables dans les **restaurants administratifs** et là encore la situation n'a pas évolué question distanciation dans les files et surtout désinfection des surfaces et tables (nous en sommes toujours à un nettoyage irrégulier et sommaire à l'eau sale, nous contraignant à nous installer sur des zones à désinfecter). Pendant ce temps, des salariés sont encore en chômage partiel...

**La Cgt Centrale est, comme vous le voyez, attentive aux préoccupations des agents, de l'ensemble des agents. Nous voulons donc vous faire part de leurs revendications et préoccupations légitimes, vous faire entendre que la majorité sont épuisés et démoralisés par la mauvaise gestion de la pandémie qui vient s'ajouter aux conditions déjà difficiles de travail, sur le lieu de travail ou en télétravail, travail à distance en mode toujours dégradé.**

**Ce contexte sanitaire brûlant altère profondément et durablement la santé, la sécurité et les conditions de travail de nos collègues comme viennent de vous le rappeler nos élu.e.s en CHSCT. Nous voulions donc aussi rappeler notre attachement à cette instance indispensable.**